

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2024

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures – Coefficient : 5

Analyse économique

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

*Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.
Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.*

NOTE AUX CANDIDATS

→ Passation de l'épreuve :

1. Sur les copies :

- vous devrez **composer lisiblement sur les copies avec un stylo foncé** : bleu ou noir. Toute copie illisible lors de la numérisation du fait d'une encre trop claire **ne sera pas corrigée (l'usage de stylo à encre effaçable est fortement déconseillé)** ;
- l'usage du surligneur et des stylos de couleurs est interdit ;
- pour toute correction, il est recommandé de privilégier **un correcteur type ruban** plutôt que liquide.

2. Vous devrez numéroter votre composition correctement dans l'encadré en haut de la copie.

Chaque numérotation doit contenir le numéro de la feuille et le nombre total de feuilles de votre composition. (Ex : 01/05 ; 02/05 ... 05/05).

3. Vous devrez, sur chaque feuille A3, remplir en **MAJUSCULES** toutes vos informations d'identification : Nom de naissance, Premier prénom, Numéro de candidature, rempli de gauche à droite, et Date de naissance.

Nom de naissance :	N	O	M																	
Premier prénom :	P	R	E	N	O	M														
Numéro candidature :	0	0	0	0	1	2	3	4		Né(e) le :	0	1	/	0	7	/	1	9	9	2
<small>(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émergence)</small>																				
<small>(Remplir cette partie à l'aide de la notice)</small>																				
Concours / Examen : INSPECTEUR EXTERNE DES FINANCES PUBLIQUES												Session : 2024								
Epreuve n° : 2										Matière : Matière choisie à l'inscription										
CONSIGNES <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.• Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.• Numéroter chaque feuille A3 dans le cadre à droite et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.• Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.• N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.										Feuille : <input type="text"/> / <input type="text"/>										

4. Il ne doit pas y avoir de rature dans le pavé d'identification. Si nécessaire, vous pouvez demander une feuille vierge au responsable de salle.

5. Vous devrez composer uniquement sur les supports de composition officiels de l'épreuve : les feuilles de format A3 comportant le bandeau d'identification.

6. Notez que dans tous les cas, les feuilles ne doivent être ni découpées, ni agrafées, ni collées.

Les copies sont anonymisées lors des opérations de scannage. Ainsi, les correcteurs n'ont aucune information sur l'identité du candidat.

→ Lors de la collecte des copies :

Vous devrez rendre **uniquement les feuilles de composition officielles**. Tout autre support (sujet, brouillon) sera écarté de la correction.

SUJET

ANALYSE ÉCONOMIQUE

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- *les règles graduées.*

Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets suivants.

Sujet n° 1

Le protectionnisme peut-il revenir ?

Sujet n° 2

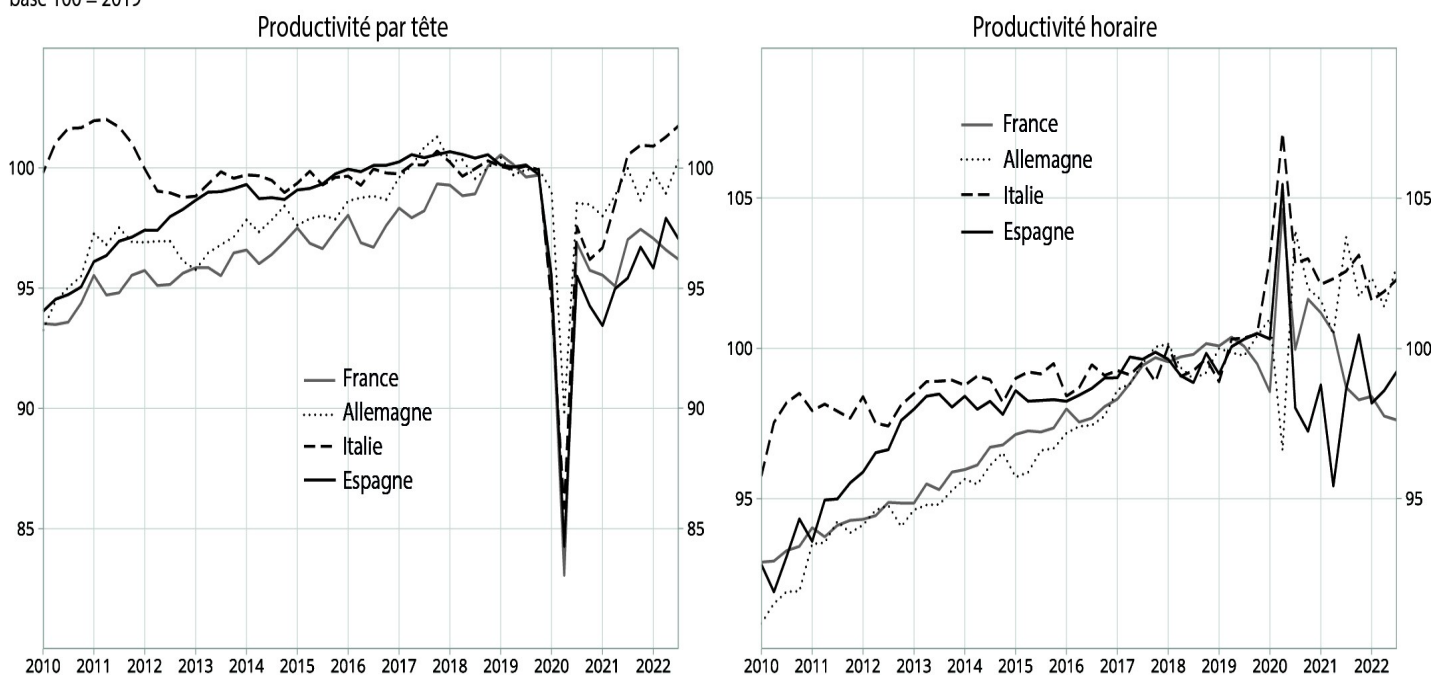
À partir des annexes (page 4) et de vos connaissances personnelles, vous répondrez aux quatre questions suivantes (1 page par question au maximum).

1. **Définissez la théorie du capital humain de Gary Stanley Becker (1964).**
2. **À partir de l'annexe n° 1, analysez la productivité du travail par tête et horaire dans les quatre principales économies de la zone euro. Calculez, en pourcentage, la variation de la productivité du travail par tête et horaire en France entre 2019 et 2022.**
3. **Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer les variations de la productivité ? Quels sont les leviers économiques et sociaux existants pour améliorer la productivité du travail ?**
4. **À partir de l'annexe n° 2, expliquez brièvement l'influence de l'alternance sur la productivité par tête en France. L'alternance est-elle bénéfique pour le marché de l'emploi ?**

ANNEXE 1

1. Productivité du travail par tête et horaire dans les quatre principales économies de la zone euro

base 100 = 2019



Dernier point : troisième trimestre 2022

Champ : toutes branches d'activité, emploi salarié et non salarié.

Source : Insee, Note de conjoncture décembre 2022, Destatis, Istat, INE, comptabilité nationale, calculs Insee, paru le 15/12/2022

ANNEXE 2

La montée en puissance de l'alternance en France explique comptablement une part non négligeable de la perte récente de productivité par tête

Les contrats d'alternance, et notamment d'apprentissage, ont fortement contribué à la dynamique de l'emploi salarié entre l'avant-crise (fin 2019) et le troisième trimestre 2022. Ainsi, environ un emploi salarié créé sur trois au cours de cette période est un contrat d'alternance. Cette dynamique de l'alternance a affecté à la baisse le niveau moyen de la productivité par tête (valeur ajoutée rapportée au nombre d'emplois). En effet, les personnes en contrat d'alternance sont une partie du temps en études, même si leur temps juridique de travail est bien celui des salariés à temps complet. Ils sont ainsi comptabilisés comme des salariés à temps complet dans les comptes nationaux. De façon mécanique, on peut donc considérer qu'ils contribuent proportionnellement moins à la production de leur entreprise que les autres salariés. Par ailleurs, les jeunes alternants, dont l'ancienneté est par définition très faible dans leur entreprise, sont probablement, à qualifications initiales égales, moins productifs que les autres salariés.

La quantification de la contribution des alternants à la perte de productivité par tête depuis fin 2019 nécessiterait d'estimer la valeur ajoutée créée par les seuls alternants (ou symétriquement la valeur ajoutée créée par les non alternants). Compte tenu de la difficulté d'une telle estimation, une hypothèse polaire consiste à considérer que les alternants ont une productivité, et donc une valeur ajoutée, nulle. Cette hypothèse, qui a le mérite de la simplicité, minore bien sûr la productivité des alternants et conduit donc à majorer la contribution des alternants à la perte de productivité depuis fin 2019.

Sous cette hypothèse, au troisième trimestre 2022, la productivité par tête hors alternants serait, sur le champ marchand non agricole, inférieure de 1,7 point à son niveau de fin 2019, soit un recul de productivité deux fois moins élevé que pour la productivité y compris alternants (3,3 points). Autrement dit, le dynamisme de l'alternance aurait ôté au plus 1,6 point de croissance de la productivité dans le secteur marchand non agricole, entre la fin 2019 et le troisième trimestre 2022. ●

Source : Insee, Note de conjoncture décembre 2022, INE, paru le 15/12/2022.

